

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [jennifer-marschall-collegeletendre-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/dcc50c51807f632957268e98)
<https://www.cadre21.org/membres/dcc50c51807f632957268e98>

Date d'obtention : 2024-11-29 14:03:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il y a un protocole clair à suivre et qu'il est important de s'y référer dans son application, mais également dans une situation de doute quant à quoi faire selon la personne (élève, parent, police, etc.) et le moment (à l'école, par téléphone, etc.) qui nous est rapporté la situation, il faut s'y référer avant de s'avancer sur quelque démarche pour valider que nous devons réellement ou non intervenir selon les circonstances de la situation..

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

De me sentir davantage outillée puisque le protocole encadre clairement les procédures à faire donc je ne serai moins inquiète pour ne pas faire de faux pas.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À rester objective lors de l'application du protocole + il ne faut en aucun cas consulter les images.